

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA HALTE FLUVIALE DE MONTREUIL-JUIGNE

Questionnaire à compléter, dater et signer impérativement par le propriétaire pour toute demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du ponton et à retourner au Service Tourisme de la Ville (Mairie, CS 90049, 49460 Montreuil-Juigné).

1 - CIVILITE

➤ Propriétaire

Nom : Prénom :
 Nom de fille (s'il y a lieu) : Date et lieu de naissance :
 Type et N° de la pièce d'identité :

Résidence principale

Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél. portable : Tél. fixe :
 Email :

Résidence secondaire (le cas échéant)

Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél. fixe :

➤ Utilisateur (le cas échéant)

Nom : Prénom :
 Nom de fille (s'il y a lieu) : Date et lieu de naissance :
 Type et N° de la pièce d'identité :
 Tél. portable : Tél. fixe :
 Email :

➤ Contact sur place (le cas échéant)

Nom : Prénom :
 Tél. portable : Tél. fixe :
 Email :

2 - BATEAU

Nom du bateau/devise :
 Numéro d'immatriculation ou d'enregistrement :
 Type de bateau : ☐ Vedette avec cabine ☐ Voilier ☐ Autre :
 Modèle : Constructeur :
 Couleur de la coque : Matériau de la coque :
 Moteur : ☐ hors-bord ☐ in-bord
 Puissance CV :
 Longueur hors-tout : Largeur hors-tout :
 Superficie du bateau en m² : Longueur : Largeur :

3 - PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Présent formulaire de demande d'AOT
- Copie d'un titre de navigation* et du certificat d'Immatriculation
- Copie du titre de conduite du pilote/ permis de pilotage de bateau à passager
- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie ou présentation d'une pièce d'identité (Passeport, carte d'identité ou permis de conduire)
- Paiement de la redevance (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)
- Photographie du bateau

4 - CONDITIONS DE L'AOT

Date d'arrivée:,

Date de fin d'occupation **:,

Emplacement occupé ou souhaité :

Par le présent formulaire, je déclare avoir pris connaissance des dispositions du règlement de la halte fluviale et je m'engage à respecter, dans toutes ses dispositions, le règlement interne de la halte fluviale dont j'ai pris connaissance.

Le à

Signature

Reçu en Mairie le/...../.....	
Autorisation d'occupation temporaire de l'emplacement N°..... du ponton aux dates sollicitées par le demandeur : ☐ Favorable ☐ Défavorable Le Maire, Benoît COCHET	
AOT N°...../2025	

**Titre de navigation : carte de circulation, certificat de bateau, certificat communautaire ou certificat d'établissement flottant*

*** L'AOT prend fin automatiquement au 31 octobre. En cas de renouvellement souhaité, un nouveau formulaire de demande est à adresser à la mairie 2 mois avant échéance.*